

## Résultat final provisoire du 14 octobre 2005

de l'offre publique d'acquisition du 27 août 2005 telle que modifiée par l'avenant du 15 septembre 2005

de **Gatebrook Limited**, Chypre, une filiale détenue indirectement et à 100% par **Johnson Electric Holdings Limited**, Hong Kong,

portant sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune de

**Saia-Burgess Electronics Holding SA**, Morat, Suisse

détenues par le public.

Saia-Burgess Electronics Holding SA, Morat Actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune	Numéro de valeur 873861	ISIN CH0008738616	Symbol ticker SBEN
---	----------------------------	----------------------	-----------------------

**Banque chargée de l'Offre :**



### 1. Offre publique d'acquisition

Suite à l'annonce préalable du 26 août 2005, Gatebrook Limited, Chypre (**Gatebrook**) a publié le 27 août 2005 une offre publique d'acquisition (**l'Offre**) portant sur toutes les actions nominatives de Saia-Burgess détenues par le public d'une valeur nominale de CHF 50 chacune (**Actions Saia-Burgess**). L'Offre a été modifiée par l'avenant publié le 15 septembre 2005 (**l'Avenant**).

### 2. Résultat final provisoire

Jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire d'acceptation fixé au 14 octobre 2005, 16:00 heures (HEC), 638'231 Actions Saia-Burgess ont été proposées à l'achat à Gatebrook.

Saia-Burgess a informé Gatebrook que 643'200 Actions Saia-Burgess sont émises au 14 octobre 2005, y inclu les actions qui ont été émises sur la base du capital conditionnel depuis le 25 août 2005. La participation totale de Gatebrook (quant aux droits de vote - sous réserve des dispositions statutaires limitant les droits de vote - et au capital-actions) dans Saia-Burgess s'élève donc à 99.31% du capital-actions émis (moins 527 actions propres) en date du 14 octobre 2005.

### 3. Conditions remplies et exécution de l'Offre

Condition B.6.j) de l'Offre a été renoncée par l'Avenant.

A l'échéance de la période d'offre, conditions B.6.a) et h) de l'Offre sont remplies.

L'exécution de l'Offre est reportée jusqu'à ce que les conditions B.6.b), c), d), e), f), g) et i) soient remplies ou renoncées par Gatebrook.

Une assemblée générale extraordinaire de Saia-Burgess aura lieu le 27 octobre 2005 pour remplir les conditions B.6.c), e) et i).

Le paiement du prix offert devrait vraisemblablement intervenir mi-novembre 2005.